

6-04-2020 M. & Mme LIBESPERE

10-04-2020 M. COCCO

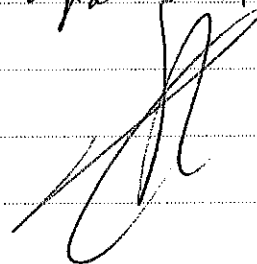
11-05-2020 M. DEMBLANS.

5.06.2020 M. SALLE Mme BARSANTI

230 Impasse des CARDINS

32350 ORDAW LARROQUE

Monsieur le Commissaire enquêteur.
Nous sommes etonnés de constater que la
poutelle G 1425 dont nous sommes propriétaires
ait été sortie du PLU. Nous demandons
sa réintégration dans la logique du hameau
que constitue l'Impasse des Cardins.
Bien sincèrement



11/06

11/06/2020 Roger MULLER (Roger Muller Thierry propriétaire)
6001 route de César 32350 ORDAW

Monsieur le Commissaire,

A la lecture de l'ancien PLU je m'est aperçu que la zone AU1a avait disparu.
Or cette zone a fait l'objet de plans certifiés d'urbanisme successifs.
Pour ce faire j'ai dû faire construire une ligne d'alignement dédiée qui
m'a coûté 7500 €. Si cette zone n'est plus constructible que derrière cette ligne ?
Serai-je indemnisé ? Quels sont les raisons invoquées pour sa suppression ?
Si cela est une raison agricole, l'exploitant actuel est en difficulté et ne voit
aucun inconvénient à son déplacement en zone agricole ISUP

 5

Roger MULLER pour MICHEL JEAN (un propriétaire)

Même remarque que pour la zone artisanale précédente, la parcelle B 348 avait vu son certificat d'urbanisme refusé pour cause d'insuffisance en eau insuffisante. Or depuis un lotissement a été créé à proximité avec une alimentation en eau suffisante - Si le motif de déclassement est une raison agricole même remarque que pour la zone précédente. De plus l'exigence de lot et sa localisation ne plaident pas pour son usage agricole mais plutôt pour une zone pavillonnaire.

Cordialement

